

Réunion du Conseil Municipal du 09 Avril 2021

Compte rendu

L'an deux mille vingt et un, le 09 Avril à 19 heures, le Conseil municipal de REYVROZ dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle polyvalente.

Date de convocation du Conseil municipal : 30 Mars 2021

Présents : M. LOMBARD Gérald, M. DUPRAZ Didier, M. DUBOIS Olivier, M. CANTAN Cyrille, M. ELIE Michel, M. IRLES Florian M. LEMAIRE Edmond, M. GERIN Stéphane, Mme MENTHON Dorothee, Mme MONTET Stéphanie, Mme COLLOUD Colette, M. DECORZENT Laurent, M. MOREL-CHEVILLET Bruno.

Excusés : Mme CORNIER Andrée, M. COLLOUD Amaury

M. GERIN Stéphane a été élu secrétaire.

Le Conseil municipal approuve le compte rendu du 5 mars 2021.

INTERCOMMUNALITE

Le PLUi-H devrait être arrêté le 25 mai prochain.

Un projet de réduction de l'éclairage public est en cours. Chaque commune doit désigner un conseiller en charge de suivre ce dossier. Michel ELIE se porte volontaire.

Une centrale hydroélectrique devrait voir le jour sur la commune de Vailly. Notre commune étant limitrophe de ce projet, il y a lieu de désigner un conseiller qui se chargera d'assister aux réunions qui seront organisées. Florian IRLES se porte volontaire.

Lors de la réunion du SIVU du Val d'Hermone, le 7 avril dernier, le budget 2021 du syndicat a été voté. La participation de notre commune s'élève à 32.190 €.

URBANISME

➤ Permis Aménager :

- **PA N°07422219B0001M01** – Nexity – Modification du découpage et de la desserte en réseaux des lots.

➤ Certificat d'urbanisme

- **CU N°07422221B0006** – SAS BREMENS Notaires, Maître VAN GORP – M. SANDOZ Bernard – 717 Route de la Ferme – Parcelles A 1213-2414-2500-2502-2508-2528-2543-2545.
- **CU N°07422221B0007** – Maître BLANC-DEPOTEX Monique – M. COLLOUD Jean-Luc – Parcelle B 1723.

➤ Demande préalable :

- **DP N° 07422221B0002** – Mme COLLOUD Josiane – 632 Route des Deux Sapins – Parcelle B 2562 – Réfection de la toiture en tôle laquée. Avis favorable
- **DP N° 07422221B0003** – M. BORGET Michel – 417 Route des Deux Sapins – Parcelle B 2614 – Abri de jardin. Avis favorable
- **DP N° 07422221B0004** – M. DUPRAZ Sylvain – 160 Route du Grand Pré – Parcelle A 1786 – Installation d'une serre de jardin. Avis favorable

➤ Déclarations d'intention d'aliéner :

- **DIA N° 07422221B0004** – Vente SANDOZ/ LERAY-LEMONNIER – Parcelle A 1213-2414-2500-2502-2508-2528-2543-2545.

➤ Projet La Fruitière : signature du PUP avec Nexity :

Monsieur le Maire procède à la lecture du projet de PUP aux membres du Conseil.

La participation financière de Nexity dans le projet d'aménagement de l'accès au futur lotissement de la Fruitière ainsi que des travaux sur la RD26 entre l'atelier et la mairie est fixé à 100.000 €.

Le Conseil municipal, à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer le PUP avec Nexity.

BUDGET

➤ Approbation du Compte de Gestion 2020 budget Principal et budget Eau

Monsieur le Maire, chargé de l'administration et de la gestion de la commune, présente le compte de gestion de l'exercice 2020 établi par Madame le Percepteur de Thonon-les-Bains, qui fait apparaître le résultat d'exécution du budget principal et du budget eau et assainissement, comme suit :

Budget Principal	Résultat clôture exercice 2019	Part affectée à l'investissement 2020	Résultat de l'exercice 2020	Transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire	Résultat clôture exercice 2020
INVESTISSEMENT	-42 437,71	0,00	31 540,13	12 674,29	1 776,71
FONCTIONNEMENT	142 490,33	100 000,00	60 569,86	11 865,23	114 925,42
TOTAL 1	100 052,62	100 000,00	92 109,99	24 539,52	116 702,13

Budget Eau	Résultat clôture exercice 2019	Part affectée à l'investissement 2020	Résultat de l'exercice 2020	Transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire	Résultat clôture exercice 2020
INVESTISSEMENT	61 110,52	0,00	-41 401,22	0,00	19 709,30
FONCTIONNEMENT	- 10 830,83	0,00	14 275,31	0,00	3 444,48
TOTAL 1	50 279,69	0,00	- 27 125,91	0,00	23 153,78

Résultat consolidé	Résultat clôture exercice 2019	Part affectée à l'investissement 2020	Résultat de l'exercice 2020	Transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire	Résultat clôture exercice 2020
TOTAL 1+2	150 332,31	100 000,00	64 984,08	24 539,52	139 855,91

Le Conseil municipal, entendu cet exposé et après avoir délibéré,
APPROUVE le compte de gestion 2020 pour le budget Principal et le budget Eau.

➤ Vote du Compte Administratif 2020 Budget Principal et Budget Eau :

Constat des opérations de l'exercice :

Budget principal	mandats émis	titres émis
Section de fonctionnement	423 764,18 €	484 334,04 €
Section d'investissement	388 441,90 €	419 982,03 €
Budget eau	mandats émis	titres émis
Section de fonctionnement	157 851,77 €	172 127,08 €
Section d'investissement	134 126,78 €	92 725,56 €

Résultats :

Budget principal	
Excédent de fonctionnement	114 925,42 €
Excédent d'investissement	1 776,71 €
Budget eau	
Excédent d'exploitation	3 444,48 €
Excédent d'investissement	19 709,30 €

Monsieur le Maire ayant quitté la séance et le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de M. DUPRAZ Didier, 2ième Adjoint, approuve le compte administratif de l'exercice 2020.

Le Conseil municipal, entendu cet exposé et après avoir délibéré,
APPROUVE la comptabilité d'administration soumise à son examen, ainsi que ses annexe
DECLARE toutes les opérations de l'exercice 2020 définitivement closes.

➤ Affectation des résultats 2020 :

Affectations du budget principal :

Après avoir approuvé et arrêté le Compte Administratif 2020 :

- En fonctionnement un excédent de clôture de **114 925.42 €**,
- En investissement un excédent de clôture de **1 776.71 €**.

Au vu du résultat d'exécution du budget 2020, le Conseil municipal après avoir délibéré,

-INSCRIT l'excédent d'investissement soit **1 776,71 €** en recettes d'investissement au budget primitif 2021, *compte 001 solde d'exécution de la section d'investissement*,

-INSCRIT l'excédent de fonctionnement soit **14 925,42 €** en recettes de fonctionnement au budget primitif 2021, *compte 002 excédents de fonctionnement reporté*,

-AFFECTE l'autre partie de l'excédent de fonctionnement soit **100.000,00 €** à la section d'investissement recettes du budget primitif 2021, *compte 1068 excédent de fonctionnement capitalisé*,

Affectations du budget Eau :

Après avoir approuvé et arrêté le Compte Administratif 2020 :

- En Exploitation un excédent de clôture de 3 444,48 €,
- En investissement un excédent de clôture de 19 709,30 €.

Au vu du résultat d'exécution du budget 2020, le Conseil municipal après avoir délibéré,

-INSCRIT l'excédent d'investissement soit **19 709,30 €** en recettes d'investissement au budget primitif 2021, *compte 001 solde d'exécution de la section d'investissement*,

-INSCRIT l'excédent d'exploitation soit **3 444,48 €** en dépenses d'exploitation au budget primitif 2021, *compte 002 déficit antérieur d'exploitation reporté*,

➤ Budget Primitif 2021 - Budget principal et budget Eau

Monsieur Le Maire présente le budget primitif 2021 – budget principal et budget eau. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve les budgets primitifs comme suit :

Budget principal :
- Fonctionnement : 506 225 €
- Investissement : 245 078 €

Budget Eau et Assainissement :
- Fonctionnement : 163 744 €
- Investissement : 191 709 €

➤ Vote des taux de taxes locales

Afin d'assurer un équilibre financier du budget principal, le Conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'appliquer les taux suivants pour l'année 2021 :

Taxe Foncière (bâti) : 30,25 %
Taxe Foncière (non bâti) : 115,20 %

➤ Subventions aux associations :

AMICALE SAPEUR POMPIERS	100 €
CHORALE	150 €
UNION INSTRUMENTALE VAILLY	200 €
SECTION DES ANCIENS COMBATTANTS	100 €
HERMONES ANIMATIONS	300 €
LE CHŒUR DU BREVON	250 €
ASS. SKI CLUB DE LULLIN	300 €
BELL'GYM CLUB LULLIN	150 €
ASSOCIATION BREVON BENIN	100 €
MJC du Brevon	400 €
APEI de Thonon-les-Bains	200 €
ATTITUD' ALTITUDES	100 €
ASSOCIATION DES JEUNES SAPEURS POMPIERS	
BELLEVAUX-LULLIN	150 €
	<hr/>
	2 500 €

➤ Demande subvention CDAS 2021 :

Le Département de la Haute-Savoie a décidé d'attribuer à la commune les subventions suivantes :

- 40 000 €, sur une dépense subventionnable HT de 50 000 €, pour la remise en état d'un mur de soutènement de la Cure,
- 12 000 €, sur une dépense subventionnable HT de 15 000 €, pour le réaménagement et la réhabilitation énergétique de la Mairie.

BÂTIMENTS/TRAVAUX

➤ Travaux Mairie

Les travaux de rénovation des locaux de la mairie sont pratiquement terminés, l'entreprise Tilt intervient le 19 avril pour la mise en place de l'informatique dans les locaux de la Mairie.

➤ Travaux Maison des sœurs

Les travaux de rénovation de l'appartement de la Maison des sœurs sont terminés.

Monsieur le Maire et l'ensemble du Conseil tiennent à remercier sincèrement tous les employés communaux ainsi qu'Olivier DUBOIS pour leur participation à ce chantier, permettant une substantielle économie pour le budget communal.

➤ Mur de la Cure

Des sondages ont été réalisés afin de déterminer les travaux à mettre en œuvre pour la réfection du mur de soutènement du parking.

Nous sommes dans l'attente du résultat de ces sondages qui permettront au cabinet en charge du suivi de ce chantier d'effectuer un chiffrage des travaux.

VOIRIE

➤ Projet de la RD26

Le projet d'aménagement de la RD26 sur la traversée de la commune est présenté. Il se compose de 2 tranches de travaux :

- Création d'un accès au lotissement de la Fruitière et aménagement entre l'atelier et la mairie (projet PUP). Le projet est arrêté et les travaux devraient commencer d'ici quelques mois
- Modification du carrefour RD26/RD126, sécurisation devant la mairie/école et création d'un parking. Ce projet sera à valider, les travaux seront programmés lorsque la commune aura trouvé les financements nécessaires.

➤ Programme pluriannuel de travaux de voirie

La programmation des travaux de voirie sur les années 2021 et 2022 est présentée. Ces travaux sont financés par la CCHC sur ses droits de voirie.

En dehors des besoins de fonctionnement habituels, il est prévu, pour 2021 la réfection de la route des Usses, les travaux du carrefour de la route de la Vernaz et de la route de la Grange à Outre Brevon ainsi qu'une première partie de l'aménagement d'une plateforme de matériaux à côté de l'atelier.

DIVERS

➤ Présentation du projet E3D (Ecole en Démarche de Développement Durable) de l'école

L'école a validé le niveau 1 du projet E3D et souhaite passer le niveau 2. Un petit film où les enfants parlent des actions qu'ils ont menées dans le cadre de ce projet est présenté.

➤ Instauration de la redevance d'occupation du domaine public

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal du principe de la redevance réglementée pour chantiers provisoires dues aux communes et aux départements pour l'occupation provisoire de leur domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport, de distribution et aux canalisations particulières d'énergie électrique et de gaz.

Le Conseil municipal adopte la proposition à l'unanimité.

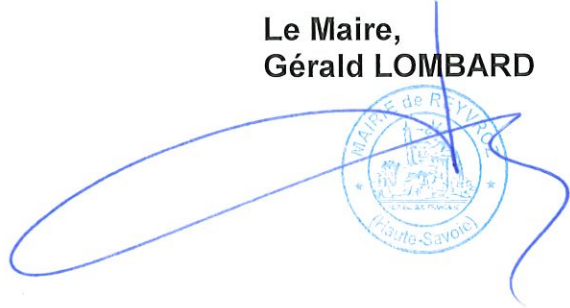
➤ Marché :

Un devis a été demandé à l'électricien pour l'installation d'une alimentation électrique pour le futur marché. La commission va se réunir prochainement pour faire le point sur l'endroit et l'organisation de ce marché.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15.

Prochain Conseil Municipal le 07 Mai à 19h.

**Le Maire,
Gérald LOMBARD**

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRE de REVVION" at the top and "Haute-Savoie" at the bottom, with a central emblem depicting a town scene.